

à l'honorable député que la Commission canadienne du blé, ainsi que les chemins de fer, s'efforcent par tous les moyens de veiller à ce qu'autant de grain que possible soit expédié de l'Ouest avant la fin de l'année.

M. Watson (Assiniboia): Je comprends quelle est la situation, en particulier le long de la ligne du Sault, mais je me demande si le ministre pourrait exercer son influence auprès des chemins de fer pour qu'ils concentrent leurs efforts sur les régions de grosses récoltes, en vue d'atténuer les problèmes d'entreposage des agriculteurs de ces endroits. Je pourrais peut-être dire au ministre que la majorité des agriculteurs intéressés prévoyaient la situation et que le principal problème, depuis quelque temps, était la disponibilité des wagons.

L'hon. M. Sharp: Monsieur l'Orateur, je serais très heureux de faire tout ce que je peux pour remédier à la situation.

(Texte)

LA DÉFENSE NATIONALE

BILINGUISME ET AVANCEMENT

A l'appel de l'ordre du jour.

M. L.-J. Pigeon (Joliette-L'Assomption-Montcalm): Monsieur l'Orateur, je désire poser ma question à l'honorable ministre associé de la Défense nationale.

Étant donné la confusion engendrée par la réponse du ministre associé de la Défense nationale hier, à la Chambre, a-t-il l'intention de recommander au gouvernement de modifier le mandat de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, afin que celle-ci détermine les régions canadiennes où il est logique de pratiquer le bilinguisme au niveau de l'administration fédérale?

L'hon. Lucien Cardin (ministre associé de la Défense nationale): Monsieur le président, ceci me donne l'occasion de dire à mon honorable ami qu'il n'a pas le monopole de l'intérêt et de la sollicitude, à la Chambre, à l'égard la province de Québec et du fait français.

Il me semble qu'à la suite des discours et des déclarations qui viennent d'être prononcés par les chefs des quatre partis politiques sur le problème assez grave et dangereux de la lutte des races dans le monde, mon honorable ami pourrait peut-être être moins chauvin. Je ne dis pas qu'il n'y a pas de problèmes au sujet du bilinguisme au Canada; en fait, il y en a. Mais ce n'est pas en répétant les mêmes questions, lesquelles, en somme, ne font qu'embarrasser tout le monde, sans rien résoudre, que ces problèmes seront réglés.

A mon avis, il y a des endroits au Canada où le bilinguisme devrait être pratiqué beaucoup plus qu'il ne l'est. C'est justement à la solution de ce problème que je travaille.

Par ailleurs, il existe aussi des problèmes concernant d'autres endroits au pays où le français parlé n'existe pas. A ce moment-là, je crois qu'il est illogique d'utiliser des enseignes françaises s'il n'y a personne pour les lire.

Maintenant, le bilinguisme, à mon avis, est un chemin à sens double. On doit parler du bilinguisme tant en faveur de ceux qui parlent le français que de ceux qui parlent l'anglais.

La question du bilinguisme au Canada est importante. Mais je suis convaincu que ce n'est pas en tentant de faire de la petite politique avec cette question que nous réussirons à la résoudre.

M. Pigeon: Je désire poser une question supplémentaire à l'honorable ministre associé de la Défense nationale, monsieur l'Orateur...

M. l'Orateur: A l'ordre.

M. Pigeon: Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège.

M. l'Orateur: Si c'est sur le même sujet, c'est bien.

M. Pigeon: Je pose la question de privilège, monsieur l'Orateur, à la suite de la remarque qu'a faite à mon sujet l'honorable ministre associé de la Défense nationale, lorsqu'il a déclaré que j'agissais en chauvin en posant le genre de questions que j'ai à poser à la Chambre. Tout d'abord, monsieur l'Orateur, je tiens à lui faire remarquer qu'il y a des minorités canadiennes-françaises dans toutes les provinces du Canada. S'il veut être logique avec lui-même, qu'il demande donc, tant à ses collègues qu'au gouvernement—au lieu de dépenser un demi-million aux fins d'une Commission d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme—d'être moins hypocrites et de passer plutôt à l'action!

L'hon. M. Cardin: Monsieur le président, je conviens qu'il y a des minorités canadiennes-françaises dans les autres provinces, mais ce que je veux dire, c'est que dans les endroits ou dans les provinces où il n'y a pas de Canadiens français, je ne vois pas la nécessité de placer des enseignes bilingues.

M. Pigeon: Comme d'habitude, vous vous fourvoyez.

(Traduction)

M. l'Orateur: A présent, puis-je proposer de passer à l'ordre du jour.